

# ASSOCIATION PAUL ROHMER

## Projet Associatif 2020 -2025

### « Pour une éthique de la singularité de l'Enfant et de l'Adolescent. »

L'Association Paul Rohmer adhère à la Fédération des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques, association reconnue d'utilité publique.

Créé en 1948, le CMPP de Strasbourg a forgé au fil de l'expérience une réflexion éthique et des modalités de travail à plusieurs, associant médecins psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, psychanalystes, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues et assistants sociaux, face aux difficultés rencontrées par les enfants et adolescents dans leur devenir.

L'Association Paul Rohmer oriente et délègue aux professionnels des structures qu'elle gère, la responsabilité de l'accompagnement des personnes et la mise en œuvre d'actions de prévention et de soin. Notre objectif est la reconnaissance et la promotion de l'enfant et de l'adolescent, comme sujets singuliers dans leur rapport au corps et à la parole, la leur et celle de ceux qui les entourent.

Sans appartenance confessionnelle, l'Association est indépendante sur le plan politique.

Au sein de l'Association, l'esprit associatif repose sur l'engagement de ses adhérents, bénévoles et salariés.

Le temps, l'expérience, l'écoute, les capacités relationnelles, le professionnalisme de chacun sont mis en commun au service des enfants et adolescents pris en charge, ainsi que de leurs familles.

Tous contribuent à amener ces enfants et adolescents à être auteurs de leur avenir.

# L'Association Paul ROHMER

## Les valeurs qui fondent son éthique

### Primauté du Sujet

- ✓ La primauté du sujet dans sa singularité.
- ✓ La primauté du sujet dans le respect des droits humains fondamentaux

### Ouverture et tolérance

- ✓ L'esprit d'ouverture dans la défense des principes de choix et de libre adhésion
- ✓ La tolérance comme respect de l'autre et de la différence.

### Bienveillance et Solidarité

- ✓ La solidarité, vecteur du lien social et engagement à l'aide et au soutien de l'enfance vulnérable.
- ✓ Dans ses orientations, l'Association est soucieuse de ne pas soumettre l'enfant et l'adolescent à des techniques contraignantes, ou à les réduire à des objets d'apprentissage ou de normalisation.

### Citoyenneté et Démocratie

- ✓ La citoyenneté parce qu'elle contribue à la dynamisation du tissu social par la restauration ou la consolidation des liens.

La démocratie à laquelle nous sommes attachés implique des pratiques sociales telles qu'elles confèrent aux personnes les moyens de leur liberté d'expression et la recherche du plus large consensus possible.

# L'engagement envers les enfants, adolescents et leurs familles

---

## **L'Association s'engage à promouvoir un accompagnement de qualité auprès des consultants**

- ✓ **L'accueil** des consultants quel que soit la diversité des situations et un accompagnement respectant les singularités de chacun.

Afin de satisfaire à cette exigence, l'Association développe des moyens de prise en charge d'enfants et d'adolescents, :

Le CMPP est un lieu d'accueil, de parole, de prévention et de soins. Il s'adresse aux enfants et adolescents qui présentent des difficultés dans leurs relations, leurs comportements et leurs apprentissages, et dans la construction de leur subjectivité.

Le CMPP est une structure médico-sociale de consultations ambulatoires, constituée d'une équipe pluridisciplinaire : Direction médicale et Direction administrative, médecins psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, psychanalystes, psychopédagogues, psychomotriciens, orthophonistes, assistants sociaux, secrétaires médicales, et services administratifs et de gestion.

De par sa vocation départementale, l'Association propose, aujourd'hui, 3 lieux de consultations à :

- STRASBOURG
- SAVERNE
- HAGUENAU

- ✓ **Les Soins.**

Dans le cadre des missions de ses établissements, l'Association s'attache à obtenir les moyens nécessaires de manière à offrir un cadre structurant et sécurisant pour les enfants et jeunes accompagnés, visant à :

- assurer auprès d'eux l'écoute et la disponibilité nécessaire de tous les professionnels.
- développer une politique et des actions de prévention et de soins
- s'assurer des équipements adaptés

- ✓ **Le soutien à la parentalité et le travail avec les familles.**

Dans le respect des recommandations et du cadre législatif, l'Association s'inscrit pleinement dans une démarche d'écoute, de soutien et d'accompagnement des familles, dans le cadre d'une prise en charge thérapeutique.

## *L'engagement envers les professionnels*

---

***L'Association s'engage à soutenir des pratiques pluridisciplinaires, transversales, innovantes et inclusives.***

- ✓ **La pluralité des compétences**

L'Association fédère des compétences diverses et complémentaires au service des enfants et des familles dans une logique d'interdisciplinarité. Elle promeut la parole comme outil de travail entre les professionnels.

- ✓ **La reconnaissance professionnelle**

L'Association a pour principe la reconnaissance de chacun des professionnels dans son engagement. Elle veille à ce que ces structures respectent les règles et les droits des salariés.

- ✓ **L'évolution professionnelle**

Chacun des salariés doit pouvoir se projeter et évoluer dans sa carrière professionnelle par la formation, l'acquisition, le développement de compétences et l'actualisation des connaissances.

## *L'engagement dans la société*

---

**L'Association, tout en valorisant sa dimension éthique, participe à l'évolution, à l'amélioration et à l'adaptation de l'offre de soins vis-à-vis en particulier de l'échec scolaire et plus largement du malaise dans la civilisation.**

- ✓ **Rechercher de façon constante l'intérêt général.**

La complémentarité des compétences est au service de l'intérêt des consultants et de leurs familles, en offrant un accompagnement personnalisé en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité .

- ✓ **S'adapter en permanence à l'accompagnement des publics confiés.**

L'Association a pour objectif de répondre au mieux, aux enjeux sociétaux, impliquant un mieux-être des enfants, adolescents et de leur famille.

- ✓ **Développer la capacité à mobiliser des réseaux, le partenariat, la coopération.**

L'Association se veut ouverte sur l'ensemble des acteurs susceptibles de jouer un rôle déterminant dans la manière de prendre en compte les enfants et adolescents accueillis et leur famille et de leur apporter des réponses adéquates dans leur parcours et de favoriser leur mieux vivre.

En ce sens, le développement de partenariats coopératifs, contribue à une gestion plus efficiente des ressources à disposition.

### ✓ **S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociétale**

Dans le cadre de la responsabilité sociétale de tout citoyen, l'Association a la volonté d'inscrire son action dans une démarche de développement durable.

Cet engagement global ne peut avoir d'effets que par la sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs de l'Association et des services afin de promouvoir l'évolution des pratiques de chacun.

## Projet stratégique

### Penser, Adapter et Piloter des dispositifs cohérents de soins aux enfants et adolescents

*Notre offre d'accompagnement se réinvente, s'organise, se déploie, se diversifie pour répondre à la personnalisation de la demande et à la singularité des besoins de chaque enfant.*

- ✓ **Penser**, de manière pluridisciplinaire, les modèles et évolutions nécessaires dans le dispositif associatif.

L'association s'engage dans une démarche participative en lien avec la recherche clinique.

Cette démarche collective s'inscrit dans un objectif d'amélioration continue de la qualité des prestations auprès des personnes accompagnées.

- ✓ **Adapter et concevoir**, au travers d'une vision prospective, les réponses au plus près des besoins des enfants et adolescents accompagnés.

Les missions, qui visent autant les jeunes que leurs familles, impliquent l'adaptation permanente des dispositifs humains et matériels.

L'évaluation constante des processus selon les besoins repérés, permet par anticipation, d'adapter au mieux les réponses attendues.

- Développer l'offre en CMPP pour permettre un accès de proximité et une prise en charge adaptée
- Développer la prise en charge précoce des enfants.
- Permettre le maintien en scolarité ordinaire, afin de favoriser les liens sociaux.
- Réduire le délai d'attente de prise en charge

✓ **Piloter** et assurer une gouvernance associative lisible, repérée et partagée

Garante de la mission d'intérêt général, l'Association oriente ses dispositifs au travers d'une politique porteuse d'innovation sociale.

- Consolider et développer le partenariat avec les services et acteurs de l'Enfance
- Faire reconnaître l'Association à une place d'acteur majeur sur le territoire
- Développer la qualité de l'accueil au service de l'enfant et de sa famille.
- Développer la qualité de travail des salariés.
- Garantir les actions dans le respect des cadres et des dispositions réglementaires et législatives en vigueur et dans un souci de transparence.

Validé par Le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2020

Pour Le Conseil d'Administration :  
Dr Hervé MANTZ  
Président